



UFE / CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.ufe-cfdt.org

CAP des Chargés de recherche et des Directeurs de recherche du 16 décembre 2005

La CAP est présidée par M MALFILATRE, sous-directeur des Personnels Techniques, d'Exploitation et Contractuels (TEC), sont aussi présents pour l'administration B. DEFRANCE, F. DURRIEU, Ch. GAVERIAUX, B. HEBRARD, A. DE LA BOURDONNAYE, I. VOLETTE (secrétaire de séance), E DUPONT-KERLAN

Le secrétariat adjoint est pris par la -CFDT: Frédérique LARRARTE (tour de rôle entre les OS). Pour la CFDT sont présents : , G. RAIMBAULT, M. QUIERTANT, M. LEGRET, R. FRANK

Echanges et réponses de l'Administration

Après la déclaration faite par la CGT, un échange a lieu entre l'administration et tous les représentants du personnel.

Envoi de documents

M MALFILATRE reconnaît que l'envoi des documents a été tardif et que les services concernés essayeront de s'améliorer.

Mme LARRARTE fait remarquer que la CFDT s'associe à la CGT sur cette question et souhaite que ce point soit réellement amélioré car chaque année l'administration promet de faire mieux or il n'y a toujours pas d'amélioration.

Projet de décret

M. MALFILATRE informe la CAP que le projet de décret approuvé lors du CTPM d'octobre a été transmis au Conseil d'Etat. Ce projet porte sur la réduction de la durée de stage à 12 mois et sur les organismes d'affectation.

M. DEFRANCE indique qu'il pense que ce projet ne posera pas de problème et passera donc.

Régime indemnitaire

M. MALFILATRE informe la CAP que le groupe de travail sur le régime indemnitaire s'est réuni ce vendredi 16 décembre au matin. Le projet de décret a été discuté et porte sur la mise en place d'une prime (Indemnité de fonctions scientifiques et techniques - IFST) calculée par une formule de type $N \cdot V \cdot C1 \cdot C2$ qui se traduira par 1000 euros par an pour un CR et 1300 euros pour un DR en moyenne, avec une revalorisation sur 3 ans. Ce texte va être transmis aux autres ministères concernés pour une parution en 2006 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 (N est un nombre de points, V la valeur du point, C1 et C2 des coefficients compris entre 1 et 3)

M. DUCHENE demande que l'ISFIC (Indemnité spécifique pour fonctions d'intérêt collectif) ne laisse pas de côté les agents hors LCPC.

Activités et positions des chercheurs

En réaction à la déclaration préalable, M. MALFILATRE demande ce qu'est une publiée de rang A.

M. DUCHENE lui explique.

Mme DURRIEU modère les propos de ce dernier en disant que le Comité d'Evaluation des chercheurs (CEVAL) tient compte certes des publiés (donc de celles de rang A) mais aussi de l'ensemble des activités (expertise, normalisation,...).

Mme HEBRARD abonde en ce sens et précise que le CEVAL ne hiérarchise pas les activités. Ce qui est confirmé par M. FRANK (membre du CEVAL).

M. QUIERTANT (membre du CEVAL) précise que les publications de rang A sont peu compatibles avec la recherche à court terme, souvent contractuelle, que cherchent à mettre en place certaines unités de recherche

M. DUCHENE fait remarquer que dans les écoles il y a non seulement une pression forte à titre personnel mais aussi du fait de l'équipe qui est elle aussi évaluée.

M. FRANK fait remarquer qu'à l'ENPC on court après les contrats et que c'est incompatible avec la recherche sereine et à long terme dont a besoin le génie civil.

M. De la BOURDONNAYE répond que la recherche académique n'est pas incompatible avec la qualité ou les brevets et contrats.

M. LEGRET fait remarquer qu'il faut faire la différence entre le LCPC et les écoles (travaux plutôt académiques possibles) d'un côté et les ERA où la pression de l'opérationnel est très forte.

M. MALFILATRE indique que la question sur les écoles posée dans le document CGT sera transmise à qui de droit.

Approbation du PV de la CAP précédente.

Il est distribué en séance et donc son approbation est reportée afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Promotions 2006

M. DEFRANCE explique qu'en application du décret du 01/09/2001 sur les taux promus-promouvables, un arrêté est en préparation qui propose

CR2 à CR21 100%

DR2 à DR1 25%

La promotion à DREx statutairement ne répond pas au principe du taux promus-promouvables (raisonnement en flux), mais concerne un effectif. Le nombre de DR au grade de DREx ne pouvant excéder 10% de la population des DR1.

M. DEFRANCE fait remarquer que ces taux correspondent à la moyenne de ce qui a été fait ces dernières années.

Les promotions proposées par la CEVAL sont ensuite présentées (il est à noter que ces propositions sont jusqu'à présent toujours suivies par l'administration)

Promotion 2006 de CR2 à CR1

6 promotions sont actées par la CAP

1. PATRON SOLARES

2. BRANQUE

3. COIRET GAILLET

4. GUEGUEN

5. IAQUINTA

6. ROSPARS

N.B. M. BARTOLOMEO est en détachement, et donc sa non promotion ne le pénalisera pas.

Promotion 2006 de DR2 à DR1

25% de 12 = 3 promotions + 1 liste complémentaire (signal donné par CEVAL).

1. PIERROT DESEILLIGNY

2. PERRODIN

3. DELANNE

M. GOTHIE sur liste complémentaire

Concernant cette promotion, Mme DUPONT-KERLAN note qu'aucune femme n'est proposée par le CEVAL.

M. MALFILATRE indique que cela sera noté au compte rendu officiel.

Promotion 2006 de DR1 à DREx

18 promouvables, 2 promotions, + 1 sur liste complémentaire

1. COUSSY

2. RAIMBAULT

FRANK sur liste complémentaire

Concours 2005

Il y a eu

6 recrutements de CR2 dont 5 étaient en liste principale et 1 en liste complémentaire (voir annexe).

4 recrutements de CR2 dont 3 étaient en liste principale et 1 en liste complémentaire (voir annexe).

Concours 2006

Il est prévu des concours pour

Nombre de poste	corps	lieu
2	CR2	IGN
2	CR2	Météo France
1	DR2	LCPC (Macoa)
8	CR2	IGN
4	DR2	ENPC : (2 au CEREVE, 1 au CERMES, 1 au LAMI)
3	CR2	ERA (Angers*2, St Brieuc)
1	CR2	ENTPE (LES)

Bilan de gestion

En 2004 il y a avait 191 postes budgétaires dont 11 gagés

En 2005 il ne reste plus de postes gagés qu'au LCPC suite au départ en retraite de 2 PNT.

A partir de 2006, avec la LOLF, il n'y a plus de poste par corps mais par catégories (A, B, ...)

1 CR a demandé une disponibilité, 2 CR ont demandés un détachement (EDF et un poste au Royaume Uni).

Au 31/12/05 il y aura 163 chercheurs sur nos deux corps avec un taux de féminisation de 30% chez les CR (conforme à ce qui existe au CNRS) mais faible pour les DR (20% en DR2 et 0% en DR1 et DREx). Ceci s'explique par l'histoire de nos corps puisque l'essentiel des DR actuellement en poste sont en fait des ex PNT (à l'époque il n'y avait quasiment pas de femme).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Pour tout renseignement complémentaire
n'hésitez pas à contacter
vos élu(e)s CFDT*

Frédérique LARRARTE (LCPC Nantes).. tél.: 02.40.84.58.82
Georges RAIMBAULT ..(LCPC Nantes) .. tél.: 02.40.84.58.63
Roger FRANK (ENPC) tél.: 01.64.15.35.44
Marc QUIERTANT (LCPC Paris) tél.: 01.40.43.53.22

Résultats du concours 2005

Directeurs de recherche

poste	organisme, lieu	liste principale	liste complémentaire 1	Liste complémentaire 2
Urbanisme / aménagement ou science politique	ENTPE	1. JOUVE Bernard	-	-
Sciences de la terre et environnement	LCPC Nantes	TASSIN Bruno	RUBAN GANDAIS Véronique	-
Physique – méthodes optiques et analyse d'images	ERA de Strasbourg	CHARBONNIER Pierre	-	-
Mécanique et instrumentation	LCPC Nantes	2. DERKX François	-	-

Chargés de recherche

poste	organisme, lieu	liste principale	liste complémentaire 1	Liste complémentaire 2
Mécanique	LCPC Nantes	3. KANE Malal	MAGNET Vincent	ANFOSSO Julien
Physico-chimie – méthodes physiques de la chimie	LCPC Nantes	GAUDEFROY Vincent	BOSSART Frédéric	ALLOUCHE Joachim
Physico chimie des sols	LCPC Paris	4. LABILLE Jérôme	DUC Myriam	ALARCON-RUIZ Lucia-Amparo
géotechnique	LCPC Paris	LE KOUBY Alain	BENOIT Olivier	FRIH BENGABBOU Nourédine
Sociologie ethnologie	ENTPE	5. LAFAYE Françoise	GRANDAZZI Guillaume	DELEAGE Estelle
mécaniques	LCPC Nantes	6. ROQUET Nicolas	POULLAIN Philippe	RIMBERT Nicolas